

Le Plan financier, que le ministre des Finances a inclus dans son budget, prévoit qu'entre cette année et l'année prochaine les impôts des particuliers vont augmenter de 5.5 milliards de dollars. Il est question à la ligne suivante des impôts des sociétés. Il semblerait juste que les impôts des sociétés augmentent aussi. Ils diminuent plutôt de 75 millions de dollars.

Mme Mailly: Parce qu'elles vont créer des emplois.

M. Riis: Que la députée ministérielle qui vient de m'interrompre sache que les emplois se créent quand les gens achètent des biens et services, et non grâce aux retombées de mesures favorables aux entreprises. L'exposé financier de son propre gouvernement affirme que les privilèges fiscaux aux sociétés sont le moyen le moins efficace de créer des emplois. C'est l'un des moyens, mais ce n'est pas le meilleur. C'est cependant la voie que le gouvernement a choisie.

Les impôts des sociétés baissent et ceux des particuliers augmentent de 5.5 milliards de dollars, sans parler de la taxe de vente. Les milliards de dollars de plus qui seront perçus en taxes de vente seront payés principalement par les Canadiens à revenus faibles et moyens. C'est très grave.

La ministre d'État aux Finances prétend que le pays reprend confiance. Comme je le disais, l'indicateur le plus récent, la valeur de notre monnaie, est en baisse. Pourquoi? En fait, ce matin, à l'émission *Canada AM*, nous avons de nouveau pu voir des analystes financiers et des économistes qui doutaient de voir les taux d'intérêt baisser à 9.5 p. 100, en moyenne, pour l'ensemble de l'année 1986. Comment croire que nos taux d'intérêt, qui se situent actuellement entre 12 et 13 p. 100, ne dépasseront pas 9.5 p. 100, en moyenne, cette année? Il faudrait qu'ils baissent à 9 p. 100 pendant le reste de l'année. Je mets les députés d'en face au défi de parier avec moi que les taux d'intérêts seront inférieurs à 9 p. 100 d'ici la fin de 1986. Je ne pense guère qu'ils en soient convaincus.

● (1250)

M. Dick: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député a mal renseigné la Chambre. En fait, l'année financière dont il parle n'est pas encore commencée. Il se peut que les taux d'intérêt tombent à 9.5 p. 100 d'ici le début du prochain exercice. D'autre part, le taux dont il parle est celui auquel le gouvernement, et non pas les consommateurs, empruntent.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député sait qu'il s'agit non pas d'une question de Règlement, mais d'un sujet de discussion. La parole est au député de Kamloops-Shuswap.

M. Riis: Monsieur le Président, je lisais simplement dans le budget que les taux d'intérêt se situeraient à 9.5 p. 100 en moyenne pendant le restant de l'année.

Je voudrais soulever une autre question pour voir si le député y trouve également à redire. On nous dit également qu'en 1986-1987, le prix moyen du pétrole sera, au Canada, de \$22.50 américains le baril. Aujourd'hui, le prix du brut de

Pouvoir d'emprunt—Loi

West Texas qui doit être livré en avril est de \$13.75. Si le brut West Texas vaut \$13.75 alors que le gouvernement s'attend à un prix moyen de \$22.50, de qui se moque-t-on?

M. Dick: C'est sur le marché au comptant.

M. Riis: Je le sais.

M. Dick: Pourquoi ne le dites-vous pas?

M. Riis: Le gouvernement n'a nul besoin de me convaincre. Il doit plutôt convaincre les marchés monétaires internationaux et le secteur des affaires. Ils n'ont guère été convaincus comme en témoigne la baisse du dollar. Ils ne se laisseront pas avoir par le budget étant donné qu'ils savent que le prix moyen du pétrole pour le reste de l'année ne sera pas de \$22.50. Ils savent qu'il ne faut pas prendre le gouvernement au sérieux lorsqu'il dit que les taux d'intérêt se situeront, en moyenne, à 9.5 p. 100 d'ici la fin de l'année.

Le gouvernement a calculé son déficit en fonction de ces hypothèses. Si les taux d'intérêt se maintiennent à un niveau constant de 9.5 p. 100 et si le prix moyen du pétrole se situe à \$22.50 le baril, le gouvernement abaissera son déficit en-dessous des 30 milliards. Il n'y arrivera pas, pas plus que je ne peux voler comme un oiseau.

Mme Mailly: Quand on a la tête pleine de courants d'air, ce doit être possible.

M. Dick: Le voilà qui décolle.

M. Riis: Je sens toujours le sol sous mes pieds, monsieur le Président.

Examinons le document du gouvernement intitulé *Vers une expansion soutenue: Perspectives économiques du Canada, 1986-1991*. Ce document, que nous avons lu le soir du budget, contient des observations intéressantes pour 1987. Il y est dit que le PNB augmentera de 3.7 p. 100 cette année-là et de 3 p. 100 l'année suivante. Autrement dit, le gouvernement reconnaît lui-même que le PNB diminuera l'année prochaine. Ce document est un aussi bon livre de chevet que celui que nous avons remis plus tôt la ministre d'État aux Finances.

Cette année, les dépenses à la consommation passeront à 3.3 p. 100, mais vont-elles augmenter ou diminuer l'an prochain? De l'aveu même du gouvernement, elles vont tomber à 2.5 p. 100. L'un des députés d'en face croit-il vraiment qu'une baisse des dépenses à la consommation va aider l'économie de Penticton, Kelowna ou Prince George?

Voyons un peu les investissements résidentiels. Cette année, ils augmenteront de 11.7 p. 100 mais l'an prochain, le gouvernement déclare que la hausse sera nulle. Il ne s'attend à aucune augmentation des investissements résidentiels en 1987.

En outre, les investissements non résidentiels des entreprises diminueront en 1987, ainsi que les investissements en machines et en matériel. Les investissements en matériel de construction non résidentielle diminueront.